



1717 - 2017

TROIS SIÈCLES  
DE  
FRANC-MAÇONNERIE

TROIS SIÈCLES D'ÉMANCIPATION

▶ ▶ ▶ LA FRANC-MAÇONNERIE A 300 ANS

Dossier de Presse





## Sommaire

- ▲ **Introduction de Christophe Habas, Grand Maître du Grand Orient de France**  
.....p4
  
- ▲ **Exposition au Musée de la franc-maçonnerie - 1717-2017 : Trois siècles de franc-maçonnerie, trois siècles d'émancipation.** Du 1<sup>er</sup> juillet au 16 décembre 2017.  
.....p5
  
- ▲ **Autres événements autour du tricentenaire :**  
  
**Exposition au Salon du livre maçonnique de Carcassonne - 1717-2017 : Trois siècles de franc-maçonnerie, trois siècles d'émancipation.** Le 1<sup>er</sup> juillet 2017.  
  
**Expositions des Loges du Grand Orient de France - 1717-2017 : Trois siècles de franc-maçonnerie, trois siècles d'émancipation.** Les 16 et 17 septembre 2017, lors des journées du Patrimoine.  
.....p13
  
- ▲ **Colloque - 1717-2017 : Autour du tricentenaire de la naissance de la franc-maçonnerie.** Organisé par l'IDERM le samedi 24 juin 2017.  
.....p14
  
- ▲ **Contacts presse**  
.....p16

*Introduction de Christophe Habas,  
Grand Maître du Grand Orient de France*



1717-2017 : nous commémorons et célébrons cette année le tricentenaire de la franc-maçonnerie qui, sous sa forme moderne, naît à Londres le 24 juin 1717.

Pour les institutions aussi, un anniversaire est une occasion de réfléchir à ses origines et de se retourner sur le chemin parcouru. D'emblée cette nouvelle Maçonnerie proclame un principe alors profondément nouveau : la tolérance religieuse. Elle affirme aussi un projet : réunir par la fraternité des personnes venues d'horizons différents qui sinon ne se seraient jamais rencontrées.

Au cours de sa longue histoire la Grand Orient de France s'est voulu fidèle à l'esprit de 1717. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est un puissant auxiliaire de la diffusion des Lumières. Au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, il prolonge l'idée de tolérance et lui donne tout son sens en défendant sans relâche la liberté de conscience et la laïcité.

Au-delà de cette légitime célébration, face aux défis de notre temps, notre ambition est de maintenir toujours vivante cette dynamique d'émancipation instaurée par nos prédécesseurs en 1717.

*Christophe Habas, Grand Maître du Grand Orient de France*

1717-2017 :



## *Trois siècles de franc-maçonnerie, trois siècles d'émancipation*

**Exposition au Musée de la franc-maçonnerie**

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 16 septembre 2017**

\*\*\* \*\*

### **Les maçons au Moyen Âge**

Au Moyen-Âge, marchands et artisans se réunissent dans des confréries ou des corporations chargées de gérer les intérêts du métier : formation, embauche, attribution des chantiers...

Mais à cette époque le travail quotidien de chacun s'inscrit dans une vision du monde profondément imprégnée de sacré. Aussi ces organisations de métier ne se limitent pas à gérer les problèmes techniques mais prennent en charge tout un pan de la vie de leurs membres de la solidarité à la spiritualité.

Les Anciens Devoirs – les statuts des maçons médiévaux – présentent, à côté de différentes dispositions réglementaires, une histoire mythique et édifiante du métier. Ainsi la Maçonnerie, fille de la Géométrie, a été fondée par Euclide en Égypte et diffusée en Europe par Pythagore ! En méditant ce « récit des origines » – qui ne visait pas à restituer des faits historiques mais à produire du sens – le maçon médiéval inscrit son labeur journalier dans le combat séculaire des forces de la Lumière contre les forces des Ténèbres.

\*\*\* \*\*

### **Le XVII<sup>e</sup> siècle écossais : la Maçonnerie « acceptée »**

La transformation d'une société de métier en une association de rencontres et de réflexions va s'opérer à la fin du XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle en Grande-Bretagne.

« L'acceptation » consiste à recevoir des personnes étrangères au métier mais que la société veut ainsi honorer. Par nature marginale, elle va connaître un développement étonnant dans l'Écosse du XVII<sup>e</sup> siècle, au point que certaines loges comprendront une majorité d'« acceptés » et verront leurs liens avec le métier peu à peu disparaître.

Peut-être le prestige de l'architecture joua-t-il aussi. Depuis la Renaissance, l'art de bâtir est considéré comme l'une des plus nobles activités humaines et l'architecte est présenté comme un homme mobilisant des connaissances universelles (scientifiques, techniques, philosophiques...).

Peut-être ces loges constituaient-elles un refuge pour les hommes de bonne volonté dans une Grande-Bretagne alors déchirée par les guerres de religions et les querelles dynastiques ?

Les loges rassemblant des maçons « acceptés » vont se multiplier au XVII<sup>ème</sup> siècle.

\*\*\* \*\*



## 1717 : Naissance de la franc-maçonnerie « spéculative »

En 1717, à Londres, quatre loges se fédèrent et créent la Première Grande Loge, une organisation profondément nouvelle. Ses fondateurs – dont le huguenot français Jean-Théophile Désaguliers – entretiennent des liens étroits avec la Royal Society et les milieux newtoniens.

En 1723, les Constitutions d'Anderson reprennent en partie les Anciens Devoirs médiévaux, mais elles apportent aussi des innovations capitales comme d'assurer aux francs-maçons la liberté de conscience.

L'article premier « concernant Dieu et la Religion » précise en effet : « aujourd'hui il a été considéré plus naturel de les astreindre seulement à cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord, laissant à chacun ses propres opinions, c'est-à-dire d'être des hommes de bien et loyaux ou des hommes d'honneur et de probité ». La tolérance est un principe fondateur de la franc-maçonnerie.

Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle les loges vont se multiplier en Grande Bretagne, elles se rangeront sous l'obédience des Grandes Loges d'Écosse (fondée en 1736), d'Irlande (1725) ou d'Angleterre (celle de 1717). Celle-ci verra apparaître une rivale en 1751, une nouvelle Grande Loge dite, bien que plus récente, « des Anciens ».

\*\*\* \*\*

## La franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle

La franc-maçonnerie s'implante en France vers 1725 dans l'ambiance libérale et anglophile de la Régence. Elle apparaît dans le sillage de Britanniques exilés pour des raisons politiques ou religieuses. D'abord accueillie comme une mode par l'aristocratie, elle s'étend rapidement à la bourgeoisie et s'enracine durablement dans la société d'Ancien Régime.

Si ses sources sont incontestablement britanniques, la Maçonnerie française n'est pas pour autant une simple importation. Elle s'enracine en absorbant des formes de sociabilités anciennes – confréries de pénitents, compagnies d'archers... – qui se fondent dans la structure nouvelle des loges. 1738 inaugure une longue série d'excommunications des francs-maçons. Le Pape reproche à l'Ordre sa tolérance religieuse. Si le gouvernement du Cardinal Fleury cherche un temps à l'interdire, c'est qu'il y voit un repaire de Jansénistes, partisans de la liberté de conscience.

A partir de 1740 la Maçonnerie se diffuse largement dans toute la France. Les loges sont un lieu de convivialité où – bien dans l'esprit du siècle – les frères célèbrent la vertu et l'égalité.



\*\*\* \*\*



## Quand l'outil se fait symbole

« De temps immémorial », on a attribué un sens allégorique aux outils du maçon. L'équerre symbolise la droiture ; le compas, la mesure et le discernement; le maillet, la force...

Les livres d'emblèmes de la Renaissance popularisent ces spéculations. Leurs images suggèrent une « morale » ou un « précepte » que le lecteur doit deviner. A l'origine jeu d'esprit, ces Emblemata vont prendre une dimension ésotérique. Ces idées vont pénétrer le métier de maçon et tisser des liens forts entre symbolique maçonnique et ésotérisme.

L'art de bâtir n'est alors pas considéré comme une simple activité technique, mais comme une tâche noble ayant aussi un caractère philosophique et qui doit mobiliser l'ensemble des connaissances humaines.

\*\*\* \*\*

## L'initiation

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, la franc-maçonnerie se présente comme une société initiatique. L'initiation vise à ouvrir la conscience à une réalité plus subtile et plus profonde que celle que nous percevons dans notre vie quotidienne. Elle se veut une « nouvelle naissance » et met souvent en scène la mort symbolique du récipiendaire. Elle se situe dans un espace qui n'est ni celui de la croyance religieuse, ni celui de l'approche rationnelle.

En Europe, la notion d'initiation est fortement marquée par la redécouverte des « cultes à mystère » de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle. A l'exemple des mystères d'Eleusis, ceux-ci promettaient au candidat de révéler des éléments cachés aux profanes sur le sens de la vie. Les humanistes de la Renaissance lient aussi la question de l'initiation à celle de la philosophia perennis, cette sagesse humaine originelle et universelle, mais occultée par l'histoire. L'initiation est conférée par une cérémonie rituelle où le récipiendaire passe des épreuves symboliques qui doivent le dépouiller du vieil homme et faire naître en lui un homme nouveau. Le processus initiatique prétend apporter à l'initié une lumière qui lui permette de porter un regard plus vrai sur lui-même et sur le monde. Au XX<sup>e</sup> siècle la notion d'initiation a fait l'objet de multiples approches théoriques tant des philosophes pérénialistes que des tenants de la psychologie des profondeurs.

\*\*\* \*\*

## Le Grand Orient de France

De 1736 à 1755 les loges de France sont surtout fédérées par une allégeance peu contraignante au « Grand Maître des Loges du Royaume », Louis de Bourbon-Condé, protecteur prestigieux et lointain. De Paris, la « Première Grande Loge de France » essaye d'établir son autorité mais n'arrivera jamais à s'imposer.

1773 voit une nouvelle tentative pour doter la Maçonnerie française d'un centre commun et d'une autorité reconnue. Deux principes sont définis : l'élection des officiers et la représentation de toutes les loges. Sur cette base les représentants de toutes les loges – y compris et pour la première fois des loges de provinces – sont convoqués. Les travaux des 17 réunions plénières aboutissent à la formation du Grand Orient de France. Au nom du Grand



Maître, le duc de Chartres, mais sous l'autorité réelle de l'Administrateur Général, Charles de Montmorency-Luxembourg, le Grand Orient est géré par trois chambres où siègent les représentants élus des loges. Comme le précise une circulaire de 1788 : « le fonctionnement du Grand Orient est essentiellement démocratique ».

\*\*\* \*\*

### **La franc-maçonnerie et les Lumières**

La sociabilité maçonnique et le fonctionnement des loges, basés sur la discussion et l'élection, ont certainement largement contribué – peut-être dans beaucoup de cas inconsciemment – à changer la perception de la société d'Ancien Régime et à diffuser les idées nouvelles.

Une loge symbolise presque à elle seule les liens entre les Lumières et la franc-maçonnerie : Les Neuf Sœurs. Fondée par Helvetius puis dirigée par l'astronome Jérôme Lalande, on y retrouve une bonne partie du Paris intellectuel et artistique des années 1770-1780.

L'initiation de Voltaire aux Neuf Sœurs, lors de son dernier voyage dans la capitale en 1778, apparut comme une manifestation du « Parti philosophique » qui, bien loin de rester à couvert du temple maçonnique, fit figure de défi public aux autorités religieuses. Enfin, le soutien affirmé et répété de la loge aux insurgés puis aux jeunes Etats-Unis d'Amérique semblait à certains une dangereuse incursion dans le domaine politique. Il est vrai que l'un de ses plus illustres membres était Benjamin Franklin qui fut d'ailleurs le Vénérable Maître (président) de la loge pendant deux ans.

\*\*\* \*\*

### **1789 : La franc-maçonnerie et la Révolution Française**

Les francs-maçons accueillent avec enthousiasme la convocation des États Généraux le 24 janvier 1789. Ils sont près de 200 sur les 1000 députés élus. Cette surreprésentation s'explique par l'expérience du débat acquise dans la vie en Loge. Ils participent activement à tous les moments fondateurs de la tradition démocratique française : le serment du Jeu de Paume (20 juin 1789), immortalisé par le Frère David, l'abolition des privilèges lors de la nuit du 4 août, ou la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 24 août 1789, ou les Frères Guillotin, Mirabeau et Mounier jouent un grand rôle. En novembre 1790, des maçons pouvaient expliquer : « Bien des siècles avant que Rousseau, Mably, Raynal eussent écrit sur les droits des hommes et eussent jeté dans l'Europe entière la masse des Lumières qui caractérise leurs ouvrages, nous pratiquions dans nos loges tous les principes d'une véritable sociabilité. L'égalité, la liberté, la fraternité... ». Par la suite les francs-maçons se retrouvent surtout parmi les Girondins, partisans d'une République éclairée. En 1796, un contre-révolutionnaire, l'abbé Augustin Barruel, dénonce dans la Révolution un « complot maçonnique ».

\*\*\* \*\*



## Les Loges de l'Empire

En 1800, après l'échec d'une République modérée sous le Directoire, la bourgeoisie des Lumières qui a fait la Révolution se rallie massivement au général Bonaparte puis à Napoléon. Rempart contre le retour des Bourbons et des Émigrés, mais aussi contre les excès de 1793, L'Empereur apparaît comme le garant des acquis de 1789. La bourgeoisie qui peuplait les Loges dans les années 1780 recommence à maçonner dès 1800-1802. Sous la direction attentive et bienveillante de Cambacérès, initié à 20 ans en 1770, le Grand Orient connaît un vif essor : il réunit 300 loges en 1804, plus de 600 en 1808 et... 1200 dans les 130 départements français du Grand Empire au début 1812 ! Son état-major comprend alors presque tous les dignitaires de l'Empire dont beaucoup sont de vieux maçons. Dans les départements, la franc-maçonnerie rassemble l'élite administrative et la bourgeoisie locale. Il n'est pas rare de les voir présider par le préfet du département assisté du receveur général des finances et du président du tribunal ! Si Napoléon n'admet pas d'oppositions, son gouvernement assure l'autonomie de l'individu, reconnaît le mérite personnel indépendamment des origines sociales, garantit la liberté de conscience et maintient le clergé sous l'autorité de l'État.

\*\*\* \*\*

## 1815-1848 : Le cheminement souterrain des idées républicaines

La Restauration ferme la période intense de la Révolution et de l'Empire. Dans une atmosphère dominée par la réaction « ultra », la franc-maçonnerie apparaît comme un conservatoire des idées de 1789. Les loges jouent un rôle de plus en plus important dans le mouvement libéral puis démocratique et républicain.

Dès les années 1820, Lafayette devient la figure emblématique de l'opposition à la Restauration. Il s'appuie sur la franc-maçonnerie. Certaines loges soutiennent même les tentatives révolutionnaires de la « Charbonnerie » comme celle des « Quatre sergents de La Rochelle ». En 1830, de très nombreux maçons sont impliqués dans les Trois Glorieuses. L'échec politique des libéraux de progrès à partir de 1834 accentue le brassage des idées nouvelles dans les loges. L'intérêt pour les questions politiques et sociales n'est plus l'exception. A Paris comme en province, les Frères débattent des premières théories socialistes, saint-simonisme et fouriérisme. Parallèlement, dans l'ambiance du romantisme, la franc-maçonnerie s'ouvre plus aux catégories populaires, petit artisanat et élites ouvrières à l'image de Proudhon et d'Agricole Perdigier. 1848 voit l'émergence de la première génération de loges engagées. Le gouvernement de la Seconde République compte de nombreux maçons dont Shoelcher qui fait aboutir son généreux combat pour l'abolition de l'esclavage.



\*\*\* \*\*



## Bâtir une société meilleure

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les premiers penseurs d'une réforme de la société ont de bonnes raisons de rencontrer la franc-maçonnerie. La pratique de « la bienfaisance » puis de la « philanthropie » à laquelle se vouent les Loges ouvre la voie à la « question sociale ». Charles Fourier a vécu au milieu des maçons et donne la franc-maçonnerie comme premier exemple d'une société juste. Son principal disciple, le démocrate-socialiste Victor Considerant est initié en 1832 et reste maçon toute sa vie.

A partir de 1840, les Fourieristes investissent la franc-maçonnerie et plusieurs Loges deviennent d'actif centres de diffusion des premières théories socialistes. Ainsi à Brest, en 1837, la Loge Les Elus de Sully décide d'étudier « les doctrines phalanstériennes en sciences sociales de Fourier ». A Paris, le Vénérable de la Loge La Clémentine Amitié proclame : « Maçons et Fourieristes, marchons de conserve à la conquête des intelligences ; à l'amélioration du sort des classes pauvres ; à cette émancipation intellectuelle des hommes qui doit amener un jour la grande émancipation intellectuelle et religieuse des peuples ».

\*\*\* \*\*

## 1877 et la liberté de conscience

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs Grandes Loges ont décidé de ne plus recruter seulement des chrétiens mais d'ouvrir les Loges aux hommes de toutes les religions. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Grand Orient de France a franchi une étape supplémentaire en proposant l'initiation maçonnique à tous les hommes pourvu qu'ils respectent la « Loi morale » selon la lettre des Constitutions d'Anderson. Il a donc aboli, en 1877, l'obligation pour ses membres de croire Dieu et à l'immortalité de l'âme. Ainsi est née la franc-maçonnerie « libérale », « humaniste » ou « adogmatique » qui accueille croyants et non-croyants et laisse donc aux maçons une absolue liberté de conscience et de recherche. Le Grand Orient considère que les conceptions métaphysiques relèvent exclusivement de l'appréciation personnelle. Les Loges du Grand Orient de France travaillent donc, selon leur choix, soit sous l'invocation de la franc-maçonnerie Universelle, soit à la gloire du Grand Architecte de L'Univers. Elles suivent une démarche humaniste équilibrée entre réflexion sur la cité et travail initiatique.

\*\*\* \*\*

## La franc-maçonnerie et la III<sup>e</sup> République

Gambetta, Jules Simon, Jules Ferry... La plupart des grandes figures qui fondent la III<sup>e</sup> République appartiennent à la franc-maçonnerie. Pour eux l'école, le suffrage universel et la science sont les clefs du progrès. Les francs-maçons vont conduire, à marche forcée, une profonde réforme de la société française qui transforme en quelques années un pays rural et conservateur en une démocratie moderne.

Les loges et les « Convents » des années 1880-1890 élaborent des projets de lois sur : la liberté de réunion (1881), l'enseignement primaire obligatoire (1882), la légalisation des syndicats, le divorce (1884), la limitation du travail des femmes et des enfants (1892), les retraites ouvrières, les premiers éléments d'un code du travail (1896) etc. Ce sont les bases de notre



protection sociale moderne. Le Frère Léon Bourgeois, chef du premier gouvernement radical en 1895, la théorise sous le nom de « Solidarisme ».

C'est aussi l'époque où l'opposition entre la franc-maçonnerie et l'église catholique devient très vive. Les maçons se sont engagés dans la construction de la République alors que le Vatican dénonce la démocratie comme contraire à l'ordre de Dieu sur Terre. Le combat pour la laïcité devient alors inséparable du combat pour la démocratie.

\*\*\* \*\*

### **Femmes et franc-maçonnerie**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les francs-maçons français accueillent les femmes dans des Loges spécifiques dite « d'adoption ». Mais cette première franc-maçonnerie féminine disparaît au XIX<sup>e</sup> siècle. Vers 1880, alors que la Maçonnerie se veut le fer de lance de l'émancipation de l'Humanité, il apparaît de plus en plus difficile d'exclure la moitié de celle-ci de l'initiation maçonnique. Tant à la Grande Loge qu'au Grand Orient, les débats sur l'entrée des femmes en franc-maçonnerie se multiplient. Deux solutions apparaissent. En 1893, le Frère Georges Martin et la féministe Maria Deraismes créent une obédience accueillant hommes et femmes sur un pied d'égalité : l'Ordre Maçonnique Mixte International Le Droit Humain. En 1901, la Grande Loge de France refonde les Loges d'adoption ne réunissant que des sœurs. Ces Loges d'adoption prennent leur indépendance et constituent par la suite la Grande Loge Féminine de France. En 2010, le Grand Orient de France décide d'autoriser les Loges qui le souhaitent à initier des femmes et à devenir mixtes. La franc-maçonnerie française compte donc des Loges masculines, féminines ou mixtes.

\*\*\* \*\*

### **La franc-maçonnerie au XX<sup>e</sup> siècle**

En 1905, la séparation des églises et de l'État, clos le cycle des grandes réformes républicaines initié dans les années 1880. Face à l'armée et aux nationalistes, la franc-maçonnerie apparaît comme la garante des institutions démocratiques. En 1910, le député parisien Arthur Groussier, un des principaux dirigeants du Grand Orient, élabore le premier Code du Travail. Au lendemain de la Guerre de 14, la franc-maçonnerie se consacre à la difficile question de la paix, notamment en appuyant la création d'une Société des Nations (ancêtre de l'ONU) visant à désamorcer les conflits entre pays. Pour son rôle majeur dans les débuts de la SDN, le Frère Léon Bourgeois reçoit la Prix Nobel de la Paix en 1920.

Dans les années 1930, les Loges s'engagent dans la lutte contre la montée des totalitarismes mais voient la franc-maçonnerie interdite en Union Soviétique puis en Allemagne, en Italie, en Espagne, au Portugal... Le Front Populaire compte de nombreux ministres maçons comme Marc Rucart (Justice), Pierre Mendès France (Budget) ou Jean Zay qui met en œuvre une profonde modernisation de l'éducation nationale et de la recherche.

\*\*\* \*\*



## Le Grand Orient aujourd'hui

A l'initiation maçonnique traditionnelle, le Grand Orient de France ajoute un engagement dans les débats de société. Chaque année, les Loges travaillent sur une « question à l'étude » dont l'obédience réalise la synthèse. Le Grand Maître présente ces analyses assorties de propositions aux pouvoirs publics dans les cadres prévus par nos institutions : commissions parlementaires, consultation des représentants de la société civile...

La franc-maçonnerie intervient surtout sur les questions de société : hier l'IVG ou la dépénalisation de l'homosexualité, aujourd'hui le droit de mourir dans la dignité. Elle a ainsi été très impliquée dans l'élaboration des lois sur la bioéthique. En s'appuyant sur ses experts et sur le travail, plus philosophique, de ses Loges, Le Grand Orient a pu proposer aux pouvoirs publics des améliorations à la loi, notamment sur la difficile question de l'encadrement de l'expérimentation. En ce moment les francs-maçons travaillent notamment sur les défis que nous pose le transhumanisme. Par ailleurs, un thème qui leur est cher, la laïcité, est revenu au centre des préoccupations des Français.

\*\*\* \*\*

## Lexique : Parlez-vous le maçon ?

**Loge** : La loge est la cellule de base de la franc-maçonnerie. Aujourd'hui, elle rassemble d'une vingtaine à une cinquantaine de « Frères » ou de « Sœurs ». C'est le cadre dans lequel le franc-maçon vit son engagement maçonnique. Il y travaille avec ses Frères ou ses Sœurs, y pratique les rites de l'Ordre, y passe les différents grades...

**Obédience** : C'est la fédération qui regroupe, au niveau national, l'ensemble des loges. On la connaît en général sous les noms de « Grande Loge » ou « Grand Orient » auxquels on ajoute le pays dans lequel s'exerce sa souveraineté : « Grande Loge Unie d'Angleterre », « Grand Orient de France », « Grande Loge de France »... Dans certains pays comme la France, il y a plusieurs obédiences qui regroupent les Loges selon leur histoire ou leurs affinités et qui recouvrent différentes sensibilités maçonniques.

**Rite (1)** : Un rite c'est d'abord un enchaînement codifié de gestes et de paroles. Son domaine premier est le champ religieux, ce qui fait écrire à Littré : « Rite : ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion ». Selon cette première acceptation et par extension, les rites maçonniques sont donc les cérémonies fixées par la franc-maçonnerie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et pratiquées, selon des modalités diverses, jusqu'à nos jours. Elles consistent principalement dans la réception aux différents grades.

**Rite (2)** : Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, les cérémonies maçonniques ont été fixées de manière un peu différente selon les pays et les milieux maçonniques. La franc-maçonnerie connaît donc plusieurs rites. Ces différences touchent les trois premiers grades d'Apprenti, Compagnon et Maître, mais aussi et surtout les séries de hauts grades que l'on pratique après la maîtrise. On parle ainsi de Rite Français, Rite Écossais Ancien Accepté, Rite de Memphis-Misraïm...



**1717-2017 :**

***Trois siècles de franc-maçonnerie, trois siècles d'émancipation***

**Exposition au Salon du livre maçonnique de Carcassonne**

**1<sup>er</sup> juillet**

**&**

**Expositions des Loges du Grand Orient de France**

**Journées du Patrimoine : 16 et 17 septembre 2017**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2017 à Carcassonne d'abord, puis à l'occasion des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre 2017, les Loges du Grand Orient de France exposeront une série de vingt-cinq panneaux retraçant l'histoire des trois siècles de la franc-maçonnerie.

Des rencontres avec les maçons du Grand Orient de France seront également proposées.

*Attention : Panneaux en cours de réalisation, visuels disponibles sur demande*

Seront également proposées au public deux autres expositions en province :

*Les voyages du franc-maçon, histoire & imaginaires* – A Epinal, au Musée des Vosges. Du 18 mai au 28 août 2017.

*Trois siècles de franc-maçonnerie* – A Metz, Médiathèque. Du 12 juillet au 30 août 2017.



1717-2017 :

*Autour du tricentenaire de la naissance de la franc-maçonnerie*

**Journée d'études sous l'égide de l'IDERM**

**24 juin 2017**

A l'Hôtel du Grand Orient de France - 16 rue Cadet, 75009 Paris.

De 10h00 à 16h30

**Programme :**

9h30 : Accueil des participants

10h00 : Allocutions d'ouverture

10h15 : Pascal Dupuy, maître de conférences en histoire,  
Normandie université (Rouen),

*Les royaumes de France et d'Angleterre en 1717 : regards croisés*

10h45 : Cécile Révauger, professeure émérite d'Anglais,  
Université de Bordeaux 3,

*L'émergence de la Grande Loge d'Angleterre*

11h15 : Discussion

12h00 : Repas

14h00 : Philippe Langlet, docteur en sciences du langage,  
Université de Limoges

*Les Constitutions d'Anderson et leurs traductions françaises*



14h30 : Roger Dachez, président de l'Institut Maçonnique de France,

*Les premières loges maçonniques françaises ; certitudes et hypothèses*

15h00 : Discussion

16h00 : Conclusion

## Contacts presse



Langage & Projets  
Conseils

Laurent Payet : [laurent@lp-conseils.com](mailto:laurent@lp-conseils.com)

Audrey Daragon : [audrey@lp-conseils.com](mailto:audrey@lp-conseils.com)

Agence Langage et Projets Conseils

24 rue de Saint Quentin, 75010 Paris

Tél : 01.53.26.42.10

Twitter : @lpconseils

Facebook : LP Conseils

Site Internet : [www.lp-conseils.com](http://www.lp-conseils.com)

